Étiquette Supplémentaire



Dow AgroSciences Canada Inc. Suite 2100, 450-1 Street S.W. Calgary, Alberta T2P 5H1

Dithane™ DG Rainshield™ NT
Fongicide

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT

Pour la vente et pour l'utilisation au Québec, au Nouveau- Brunswick, et en Nouvelle-Écosse seulement pour supprimer la rouge *(Delphinella abietis*) sur le sapin baumier et le sapin de Fraser (arbres de Noël) du 30 mai 2012 au 31 octobre 2012.

GROUPE	M 3	FONGICIDE

Contient du mancozèbe

AGRICOLE

DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Mancozèbe..............75,0 %
Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 20553 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3,5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 544 kg et vrac

Dow AgroSciences Canada Inc.
Suite 2100, 450 - 1 Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852

PRÉCAUTIONS
DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Irritant grave pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Sensibilisant cutané potentiel.

Peut causer des irritations du nez, de la gorge, des yeux et de la peau. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Porter une combinasion, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant le mélange/chargement. Enlever les vêtements contaminés immédiatement et laver les parties affectées de la peau avec du savon et de l'eau. Bien laver les vêtements avant le réemploi.

Lorsque le produit est appliquer avec un pulvérisateur à main porter un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeursorganiques approuvé par NOISH/MSHA/BHSE et préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boite filtrante approuvé par le NOISH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce product ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifé.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles de résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de léquipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE
Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT
Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement à l'eau et sur les milieux aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive du brouillard de pulvérisation hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE
Tenir loin du feu et des sources d'étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder à l'abri de l'humidité et de la chaleur qui peuvent causer la décomposition, l'altération du produit ou un incendie. Le contenant doit toujours être bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant vérifie s'il y a des contenants qui sont chauds et les sortir immédiatement a l'air libre pour les mettre au rebut de manière appropriée. Eviter de contaminer la nourriture pour humains et pour les animaux lors de l'entreposage et de l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION
1. Vider complètement le contenu du contenant dans le dispositif d'application.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

MODE D'EMPLOI
LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Instructions pour le mélange
Ne pas pré-mélanger le fongicide Dithane DG Rainshield dans un réservoir plus petit. Verser lentement le fongicide Dithane DG Rainshield dans la cuve du pulvérisateur remplie au 1/4 pendant que l'agitateur tourne. Remplir la cuve avec de l'eau. Ne pas laisser le fongicide Dithane DG Rainshield se déposer dans une cuve de pulvérisateur non agitée. Rincer la cuve du pulvérisateur, les pompes et les buses à la fin de la journée.

Il est important d'assurer une couverture complète et uniforme pour obtenir une efficacité antiparasitaire optimale. Pour les pulvérisateurs pneumatiques à faible volume, ajuster le dosage en conséquence.

ÉTIQUETTE POUR UTILISATION D'URGENCE AU QUÉBEC, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, ET EN NOUVELLE-ÉCOSSE SEULEMENT

MODE D'EMPLOI
Pour supprimer la rouge (Delphinella abietis) sur le sapin baumier et le sapin de Fraser arbres de Noël), appliquer Dithane DG Rainshield NT à raison de 2,75 kilogrammes par hectare dans 200 à 1000 litres d'eau par hectare. Une couverture complète du feuillage est requise. Effectuer le premier traitement lorsqu'un nombre significatif de bourgeons sont débourrés (brisés) et répéter à intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à ce que la pousse soit complètement déployée. Maximum de quatre applications par année.

Le délai de sécurité suivant le traitement pour tout activité est de 12 heures.

Consulter l'étiquette principale de l'fongicide Dithane DG Rainshield our obtenir des détails et des instructions supplémentaires.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

- Gestion de la résistance, Dithane DG Rainshield NT, fongicide de groupe M3. Ce fongicide est considéré comme ayant un faible risque de développement d'une résistance. Cependant, il est recommandé de ne pas se servir exclusivement d'un même produit pour la lutte antiparasitaire. Pour prolonger l'efficacité de ce produit, les stratégies de gestion de la résistance suivantes doivent être suivies:
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Dithane DG Rainshield avec des fongicides appartenant à d'autres groupes qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

053012